

Procès-Verbal du Conseil d'école du 28/10/2022

Madame la directrice souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'école.

M. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de TAMPON 1, Mme Fontaine Geneviève, M. Fontaine Max, M. Grondin Jean Pierre, Mme Wan fat Pascale, Mme Rockel Sylvie, Mme Payet Gabrielle, Mme Coiscaud Claire, Mme Lebon Vanessa sont excusés.

Présents :

<u>Enseignants :</u>	<u>Représentants de la mairie :</u>	<u>Parents élus</u>
Mme Hoareau Valérie M. Payet Alexandre Mme Mussard Delphine Mme Maroudé Gopalle Mélanie Mme Sery Alice M. Lesquelin Matthias Mme Lauret Géraldine Mme Gauci Patricia Mme Hoareau Frédérique Mme Couavoux Sara M. Metayer Arnaud Mme Lemaitre Hélène Mme Joany Liza	Pas de représentant	Mme Pellegrini Séverine M. Nativel Patrick Mme Gastellier Christelle Mme Verdun Myram Mme Huet Marie Sylvie M. Le Turc Alexandre Mme Huot Amandine
<u>Le RASED :</u> M. Morice Frank		
<u>Représentant de l'Inspection :</u> Pas de représentant		

CONSEIL D'ÉCOLE DU 28/10/2022

Secrétaire : Mme Maroudé Gopalle

La directrice remercie les parents pour leur présence et pour leur engagement au sein de l'école, particulièrement lors des élections des représentants de parents d'élèves.

Il y avait 14 sièges à pourvoir. Il y a eu 247 votants, 224 suffrages exprimés soit un taux de participation de 43.72%.

Les parents élus sont tous issus de la liste de parents autonomes.

Présentation de l'ordre du jour du conseil d'école :

-Le conseil d'école :

- Présentation de ses membres
- Ses attributions
- Adoption du règlement interne au conseil d'école

-Le règlement intérieur :

- Présentation du règlement intérieur
- Adoption du règlement intérieur

-Vie de l'école :

- Bilan de la coopérative de l'école.
- Présentation des projets USEP
- Intervention RASED
- Les projets et sorties pour l'année scolaire 2022/2023
- Validation du PPMS
- l'accompagnement éducatif
- la continuité pédagogique

-La mairie :

- La restauration scolaire
- La pause méridienne
- Hygiène et sécurité.

-Questions diverses :

- Les photos de classes
- Projets et communications avec les parents d'élèves.
- Le blog de l'école.

1- LE CONSEIL D'ÉCOLE

- Présentation des membres du conseil
 - Attributions
- Lecture du règlement interne du conseil d'école par la Directrice.
- Adoption du règlement interne au conseil d'école.

➤ **Le règlement est adopté à l'unanimité**

2- LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Lecture du règlement intérieur de l'école et vote.

➤ **Le règlement est adopté à l'unanimité**

3- VIE DE L'ÉCOLE

-Bilan de la coopérative de l'école : intervention de M .Lesquelin mandataire OCCE.

Le solde des comptes était de 4337,95 euros à la rentrée scolaire.

Cette année, 230 élèves ont adhéré à la coopérative soit 60% des élèves de l'école.

Grâce à la vente de gâteaux de la période 1, nous avons pu récolter 2100,47 euros. Nous avons pu ainsi commencer à équiper la salle de motricité de l'école avec un achat de tapis pour la salle pour un montant de 190 euros. Il y a eu divers achats pour les projets de classes pour un montant de 155,00 euros.

Le solde actuel est de 5743,36 euros.

- Présentation des projets USEP : **Intervention de M. Payet**

Les activités ont commencé à la rentrée d'octobre. Elles ont lieu sur la pause méridienne. Il y a en tout 13 activités proposées (le double-dutch est annulé).

- Danse avec Mme Lauret
- Jeux de société (2 créneaux) avec Gaëlle.
- Loisirs créatifs (2 créneaux) avec Mmes Sery, Mme Magon Marina et Mme NATIVEL Anne Charlotte et FONTAINE Jessica.
- Echecs avec M. Payet
- Foot à 5 avec M. Lesquelin
- Jeux collectif avec Soanne
- Relaxation avec M.Jean-Yves Sam-Mine.
- Hip-hop avec Stan
- Ping-pong avec M.Mouquet Christophe
- Tchoukball avec Bryan

Il y a 255 adhésions soit 75% des élèves de l'école.

Toutes les manifestations annuelles devraient être reconduites.

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2022-2023 restera de 15€ pour les enfants et 18 € pour les enseignants. Le tarif « fratrie » est de 12€ (2 enfants) ou 8 euros (3 enfants).

Les activités se feront sur la pause méridienne entre 12h30 et 13h20 un planning par groupe a été mis en place.

Intervention de Mme Lauret : Il manque des activités pour le cycle 2, les groupes tournent sur 4 semaines car les petits se lassent plus vite et veulent changer d'activité en cours de route.

Questions des parents : Comment fonctionnent exactement les activités diverses de l'USEP le midi ?

Nous avons un système de bracelets. Le matin de son activité, l'élève recevra un bracelet de couleur pour qu'il se souvienne qu'il participe à une activité pendant la pause méridienne. Ce bracelet permet également au personnel de cantine de savoir quels élèves participent à une activité. Ils sont ainsi prioritaires pour pouvoir sortir plus tôt et être à l'heure à leur activité.

Pour les activités en dehors du temps scolaire (mercredi et samedi) les places sont souvent limitées. Nous n'avons pas d'autres moyen que d'appliquer la règle du 1^{er} arrivé / 1^{er} servi !!

A- PROJETS USEP :

-Cette année, il n'y aura pas de matinée « sport famille ».

-Cette année, nous pourrons à nouveau organiser, avec l'aide des enfants et des adultes volontaires pour l'encadrement, le « **Dance Festi 12** » pour le mois de juin 2023.

Les élections des jeunes délégués ont eu lieu, chaque classe (du CP au CM2) élu un délégué et un suppléant. Les jeunes élus se réuniront ensuite pour désigner les 2 délégués et les 2 suppléants de l'école. Ils rejoindront les autres élus des associations du SUD lors du stage jeunes élus au Centre Jacques Tessier. La première réunion des délégués aura lieu début

novembre.

Les projets ne sont pas encore définis.

- Les manifestations USEP et les challenges sont toujours programmés.
- Le permis piéton et le P'tit tour à vélo se feront en fin d'année scolaire, la date sera précisée ultérieurement.
- Le mur d'escalade sera reconduit cette année, même si cela représente un coût de 1000 euros pour 2 jours. Il y aura une souscription à lots cette année pour financer le mur d'escalade très populaire auprès des enfants.

- **Les prises en charge du RASED : Intervention de M. Morice Frank**

Cette année, il y a eu 60 demandes d'aides pour l'élémentaire du 12^{ème} km comme l'année précédente.

Le Rased est composé cette année :

- D'un Maitre G : M. Fabien Tessier
- D'un maitre E : M. Franck Morice
- D'une psychologue scolaire : Mme Alice Roussel

Les missions :

-les personnels Rased apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles.

Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves.

-Ils contribuent aussi à l'établissement et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés(PAP), au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS) et aux différents signalements (IP...)

- **Les sorties et projets pour l'année 2022-2023**

- Projet PLEC : CE2/CM1 de Mme LEMAITRE
CM1 A Mme MAROUDE GOPALLE
- Projet de classe de découverte du 13 au 19 février avec la classe de CE2/CM1 de Mme Lemaitre. Une vente de jouets, de plantes et de livres est prévue le samedi 5 novembre pour financer le projet.
- Lien École / collège : 3 membres de l'école sont présents au CEC : Mme HOAREAU, Mme LAURET, Mme LEMAITRE Hélène
Les projets sont en cours d'élaboration et les enseignants semblent motiver pour travailler avec les enseignants de l'école.
Français : production d'écrits autour du thème du monstre/Arts plastiques/langues.
Phare : Charte « Contre le harcèlement » l'école est engagée dans cette charte avec l'intervention de l'infirmière du Collège du 12^{ème} km.
Eureka : 1 classe engagée (CM2 B de Mme ROCKEL) en binôme avec une classe de 6^{ème} du collège du 12^{ème} (6^{ème} B de M. BOMINTHE)
- Projet Arboretum Mme Lauret CM1/CM2. Réalisation de « clés de

détermination » pour une plantation d'arbres à l'école.

- Visite du zoo au mois de juin classe de Mme ROCKEL CM2 B et Mme HOAREAU CE1A.
- Projet Mascotte avec Globice Mme MAROUDE GOPALLE CM1A et M. PAYET CE2A. Ce projet sera clôturé par une sortie bateau le 9 juin.
- Projet Langues Mme LAURET « United schools » une des familles du groupe United Schools de la réunion fait un tour du monde et la classe de Me Lauret parraine une mascotte qui voyage avec eux. La classe suivra leurs déplacements.
- Projet « voi mayé » avec les classes de CM2 le spectacle aura lieu le 20 juin.
- Projet festival juin théâtre en plein air
- Projet Maloya et Moringue pour toute l'école en attente de validation.
- Participation de la classe de CM1/CM2 Mmme LAURET et de CE2A de M. PAYET à l'hommage de Jean Albany au théâtre Luc Donat le 2 décembre 2021.
- Spectacle musicale « le bal des animaux » rencontre avec un auteur Projet Mme GAUCI.(5 ou 6 juin)
- D'autres sorties sont prévues pour d'autres classes tout au long de l'année scolaire. Sachant que le budget sorties scolaires occasionnelles est réduit de moitié pour l'année civile 2023.

Projet cour de récréation.

Depuis l'année dernière, l'équipe enseignante a mis en place deux récréations distinctes :

- de 9h45 à 10h05 : Cycle 2
- de 10h05 à 10h25 : Cycle 3

Les objectifs étant de réduire les conflits, les accidents et avoir un meilleur climat scolaire.

Des zones ont été matérialisées au sol :

- bleu : zone calme
- Jaune : zone de course
- vert : jeux collectifs

Des jeux sont proposés depuis le retour des vacances du mois d'octobre (jeux de dominos, jeux de dames, de petits chevaux, quilles...)

D'autres jeux seront mis en place au fur et à mesure.

Le projet est approuvé par l'ensemble des parents d'élèves.

La circonscription

- L'évènement « Sentez-vous sport » a eu lieu sur 2 jours au mois de septembre. Les élèves de l'école ont pu pratiquer différentes activités sportives toute la journée.

- Ecole labellisée 2024 : des projets sportifs toute l'année scolaire selon les conditions sanitaires
- Seules les classes de CP et CM2 partiront à la piscine cette année, pour les raisons sanitaires.
- Les cours du DOJO peuvent reprendre ainsi que toutes les activités de sports collectifs depuis la rentrée d'août.

D'autres projets se mettront en place au cours de l'année scolaire.

L'accompagnement éducatif :

Cette année encore, nous proposons le soutien scolaire dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Environ une quarantaine d'élèves vont bénéficier de cette aide, les activités seront menées par 3 AESH, 1 parent d'élève et 4 enseignantes. L'accompagnement aura lieu le matin pour les CP et CE1 et le soir pour les autres niveaux. L'objectif est d'aider les élèves qui n'ont pas la possibilité d'avoir de l'aide à la maison.

Le choix des élèves a été fait par les enseignants car les places étaient limitées.

PPMS :

Depuis plusieurs années, la législation impose aux établissements scolaires d'effectuer des exercices d'évacuation face aux risques d'incendie. Ceci dans le but de permettre aux élèves et au personnel de structurer des comportements réfléchis, adaptés à des conduites à tenir face à une situation dangereuse.

Conformément à la législation en vigueur, les établissements scolaires doivent élaborer à partir de cette année deux P.P.M.S. : un plan de mise en sûreté face aux risques et un pour les menaces majeures attentat. Ces P.P.M.S sont obligatoires pour l'ensemble des établissements scolaires.

Un exercice simulé concernant le risque d'intrusion attentat a été effectué avec les élèves et les personnels de l'école du 12^{ème} km le vendredi 8 octobre 2022.

Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions car il y a des verrous aux portes des classes. Sauf pour le bâtiment A où il manque des verrous à certaines portes à l'étage.

A l'inverse de ce qui se passe habituellement pendant les exercices d'évacuation (cas de l'incendie) dans la cour, il s'agissait d'une séance de mise à l'abri : à savoir les élèves sont restés dans leur salle avec leur professeur pendant une durée de 30 minutes environ et ont dû suivre les consignes qui leur ont été données.

Trois exercices de sécurité devront être réalisés par chaque école et chaque établissement scolaire durant l'année scolaire ; dont le premier, réalisé avant la Toussaint, portant sur le thème précédemment évoqué.

La mise en place des exercices a été préparée pour être la moins traumatisante pour les élèves et les personnels.

Il reste à programmer une alerte événement météorologique dangereux prévue au mois de décembre

La continuité pédagogique

Lorsqu'un élève est isolé pour cas covid positif :

L'enseignant envoie les devoirs aux parents par mail.

Si les parents ne peuvent pas imprimer, les fichiers ou manuels scolaires seront transmis à l'élève pour qu'il puisse avoir les leçons et les exercices à faire.

En cas de fermeture de classe : les enseignants enverront les devoirs par mail et pourront utiliser la classe virtuelle ponctuellement.

Les informations seront sur le blog de l'école : <http://bloc-note.ac-reunion.fr/9740402u>

4- MAIRIE

A-Hygiène , sécurité et travaux à l'école :

Les Sanitaires

Pas de papier et de savon

Dans les Classes :

-Il faudrait un TNI pour l'ouverture de classe et faire une mise à jour des TNI.

-Revoir le sol de certaines classes (trous dans le sol qui ont provoqué des accidents dans les classes)

-Refaire le sol de la cour principale.

Travaux sur le plateau sportif :

Le terrain est à nouveau praticable mais il reste à faire le revêtement.

Le problème qui se pose actuellement c'est que le terrain est souvent occupé par des jeunes pendant le temps scolaire, la directrice doit faire appel à la police municipale. Le passage des motos dans l'impasse occasionne des nuisances sonores importantes empêchant les classes de travailler sereinement.

Intervention de M.Nativel : Il recommande aux parents d'élèves d'insister sur les travaux mairie et il faut remplir des fiches RSST et envoyé à l'ADP.

B -Pause méridienne :

Cette année encore, beaucoup de parents sont mécontents de la pause méridienne.

Les petits se font bousculer par les grands, certains élèves manquent de respect au personnel communal. Il faut sanctionner les élèves perturbateurs de la pause méridienne. La directrice propose à la mairie de mettre des activités à la pause méridienne (jeux de ballons pour les grands, jeux collectifs, dessins, lecture et coloriage pour les petits).

Les activités d'USEP vont commencer à la période 2 ce qui permettra de canaliser un maximum d'élèves.

Les parents souhaitent rencontrer le responsable de secteur concernant les sanctions pour les élèves perturbateurs et souhaite aller voir l'adjointe aux affaires scolaires pour faire

remonter les différents problèmes rencontrés au sein de l'établissement.

C-Sécurité routière :

Les parents d'élèves soulèvent, une nouvelle fois, le problème de la sécurité des élèves aux abords de l'école (passage piétons, impasse) :

En attendant les parents d'élèves proposent à nouveau un aménagement aux abords de l'école. Des ralentisseurs devaient être posés devant l'école avec des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h. Les ralentisseurs ne sont toujours pas posés. (les aménagements n'ont toujours pas été faits)

Restauration scolaire :

Beaucoup de parents et d'enfants se plaignent du bruit dans la cantine.

Etudier la possibilité de faire deux services bien distincts pour améliorer les conditions.

Tout en prenant en compte le fait que certains élèves participent aux activités Usepiennes :

- Un service de 12h à 12h30 pour les élèves de cycle 2 + les USEPIENS
- Un service de 12h30 à 13h pour les élèves de cycle 3

5- QUESTIONS DIVERSES

Projets et communications avec les parents d'élèves :

- Un mot sera distribué aux parents concernant le règlement et l'adresse du blog école sera envoyée également.
- Intervention de Mme VERDUN pour proposer des projets (recyclage de bouteilles d'eau pour obtenir des bons d'achat pour l'école, possibilité d'organiser des ateliers pour adultes lors de fête d'école par exemple afin de récolter des fonds pour financer les projets de l'école)

Les photos :

-Les photos ont eu lieu les 24 et 25 octobre 2022.

Le blog de l'école :

-Le blog de l'école fonctionne à nouveau tous les projets de l'école se trouvent sur le blog.

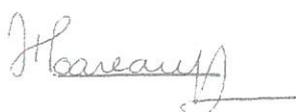
Le blog est géré par Mme Rockel Sylvie.

Un mot sera mis dans le cahier des enfants pour pouvoir communiquer l'adresse du blog aux parents.

Madame la Directrice clôture ce 1^{er} conseil d'école à 18h30.

Fait au Tampon, le 28 octobre 2022

La Directrice
Mme HOAREAU Valérie



La secrétaire
Mme MAROUDE GOPALLE Mélanie

